



# Eole à la conquête des plaines lacoises

**ÉNERGIE** • *Après les crêtes des Préalpes, les éoliennes sont attirées par le Plateau fribourgeois. Un projet d'implantation de ces mâts à hélice est en gestation du côté de Misery-Courtion. Les citoyens se montrent curieux.*



Si les citoyens sont favorables au projet, un parc éolien pourrait voir le jour sur le territoire de la commune de Misery-Courtion. VINCENT MURITH

**SAMUEL JORDAN**

L'éolienne va-t-elle aussi séduire le Plateau fribourgeois alors que les projets en cours privilégient les crêtes des Préalpes? C'est un scénario plausible à en croire les intentions du Conseil communal de Misery-Courtion. Hier soir, l'exécutif du village lacois a présenté à ses citoyens les grandes lignes d'un projet visant à implanter des mâts à hélices sur le territoire de la commune (lire ci-contre).

«Nous devons penser à l'avenir et laisser à nos générations futures une énergie propre et renouvelable», explique le Conseil communal en préambule. Ce dernier précise toutefois que ce n'est pas lui qui a pris les devants, mais qu'il s'est contenté de répondre favorablement à une demande de la société Ennova.

## Parc de huit éoliennes

«Depuis le printemps 2012, nous avons eu plusieurs séances de travail avec cette entreprise. Mais pour l'instant, rien n'est fait. L'avenir de ce projet – qui a l'avantage de ne pas engager notre commune financièrement –

dépendra avant tout de l'accueil que lui réservera la population», indique le syndic Jean-Pierre Martinetti.

D'après les premières indications délivrées hier soir par Ennova, le parc pourrait comprendre jusqu'à huit éoliennes réparties entre deux zones. Pales comprises, les engins atteindraient entre 140 et 180 mètres de haut. Question localisation, ce complexe énergétique en gestation serait situé dans un couloir compris entre les hauts de Misery et de Courmillens, à la droite de la route cantonale après Cutterwill quand on se rend de Belfaux à Misery. La portion de territoire choisie se situe en zone agricole, en mains à la fois privées et communales. Elle concerne une vingtaine de propriétaires. Les habitations existantes dans la zone devraient être éloignées d'au moins 400 mètres des mâts.

«Nous avons en amont déjà rencontré des représentants de l'administration fribourgeoise, des politiciens, ainsi que les associations de protection de la nature. Nous ne voulons pas brûler les étapes. Au final, c'est la commune qui décidera si elle veut de l'éolien ou non», précise Guillaume Favre de Thierrens, chef de projets à Ennova. Cette société – qui a un partenariat avec les Services industriels de Genève – a été fondée en 2011. Basée au Landeron (NE), Ennova développe des projets éoliens dans 16 cantons. Elle prospecte depuis peu le marché fribourgeois et est officiellement aussi en contact avec Le Châtelard, Grangettes et Sâles («La Liberté» du 28 septembre 2012). Selon nos informations, elle serait également en pourparlers avec les autorités de Boesingen en Singine.

«Une société locale serait créée pour gérer la production. Mais à ce stade, je ne peux pas vous dire quelles seraient les retombées financières pour la collectivité locale», répond Guillaume Favre de Thierrens. Renseignements pris, la pratique veut au niveau européen que 2,5% du revenu généré aille à la commune, 2,5% aux propriétaires et 1% pour un fonds de développe-

## Du vent et des sous

«Que pourrait rapporter la production d'énergie éolienne à la commune et aux propriétaires concernés? «Une société locale serait créée pour gérer la production. Mais à ce stade, je ne peux pas vous dire quelles seraient les retombées financières pour la collectivité locale», répond Guillaume Favre de Thierrens. Renseignements pris, la pratique veut au niveau européen que 2,5% du revenu généré aille à la commune, 2,5% aux propriétaires et 1% pour un fonds de développe-

ment régional. Comme on le sait, les chemins qui mènent à la réalisation d'éoliennes sont exposés à moult vents contraires.

Les spécialistes estiment que seul un projet sur huit a des chances de se réaliser dans notre pays. Si Misery-Courtion compte parmi les rares élus, combien de temps faudra-t-il attendre pour voir fleurir des mâts sur son territoire? «Du moment que les autorités et la population sont partantes, et si tout se passe au plus vite, il faudra compter un minimum de six ans», précise l'ingénieur d'Ennova.

## L'intérêt de Greenwatt

Il faut savoir que l'entreprise neuchâteloise n'est pas la seule sur les rangs. Greenwatt – société fille de Groupe E – est également intéressée par la zone autour de Misery-Courtion: «Nous avons pourtant une autre philosophie que celle de la concurrence. Au vu de la densité de la population sur le Plateau, nous explorons plutôt la possibilité de construire en forêt», dévoile Jean-Michel Bonvin, directeur de Greenwatt. I

## COMMENTAIRE

### Une histoire de géants

**SAMUEL JORDAN**

Depuis longtemps, le Conseil communal de Misery-Courtion s'oppose farouchement au passage de la ligne à très haute tension sur son territoire. Il évoque non sans raison la protection du paysage pour ne pas devoir se farcir les colossaux pylônes électriques. Et voilà qu'aujourd'hui, il entre en matière pour un projet de parc éolien sur ses terres. Quand on sait qu'une éolienne est tout aussi aérienne que son cousin le pylône (140 mètres), on peut s'étonner de ce dessein.

Quand on questionne l'exécutif, la réponse respire l'après-Fukushima: «Avec la sortie programmée du nucléaire, chacun doit faire des efforts et penser au futur.» Soit. L'argument tient la route, sans aucun doute. Il ne faut toutefois pas négliger le fait qu'entre un parc éolien et une ligne à très haute tension, il y a une différence fondamentale. Le premier rapportera de l'argent à la commune et aux propriétaires concernés. Bien davantage que la seconde. C'est ce que certaines mauvaises langues appellent le doux appel du porte-monnaie.

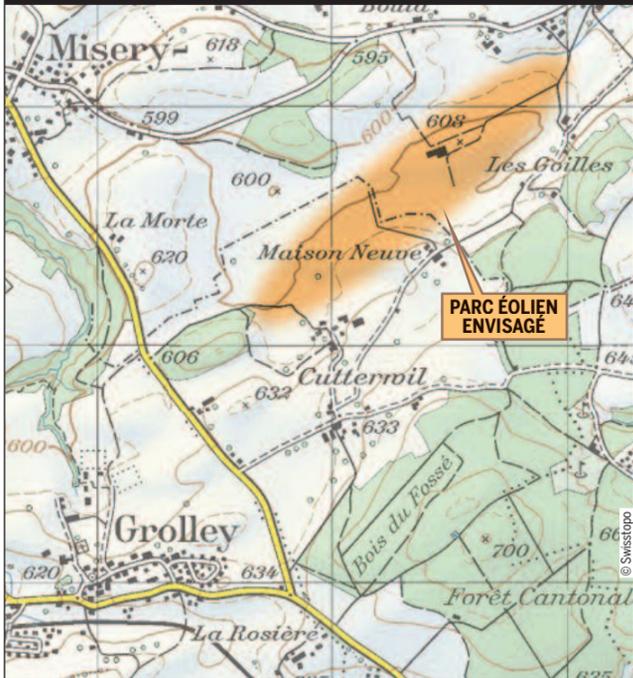
D'autres voix soupçonneuses estiment que Misery-Courtion s'acoquine avec Eole pour montrer sa bonne volonté à l'Office fédéral de l'énergie. Et délivrer le message suivant: entre la peste et le choléra, nous avons déjà choisi. Epargnez-nous donc l'autre et libérez-nous des pylônes électriques! Si elle s'avère, il serait surprenant que cette stratégie parvienne à infléchir les vents dominants qui soufflent à Berne.

### Des citoyens curieux et intéressés

Une bonne centaine de personnes ont répondu hier soir à l'invitation du Conseil communal de Misery-Courtion. Les citoyens – parmi eux une importante colonie de visiteurs des communes voisines – ont écouté religieusement les explications données par les spécialistes de la société neuchâteloise Ennova concernant le projet d'implantation de parc éolien sur le territoire de la commune lacoise. Malgré le sujet très sensible, l'assemblée est restée calme et sage. Les débats ont gardé de la hauteur, laissant supposer un intérêt certain – ou du moins une saine curiosité – des habitants pour le projet. Si les questions ont été nombreuses à l'issue de la présentation, elles ont été surtout d'ordre technique et financier. Comme si l'on se trouvait dans une réunion d'ingénieurs et de banquiers. Quelle sera la production d'énergie? A quel prix sera vendu l'électricité produite? Qui seront les actionnaires du projet? Où sera injectée l'électricité produite? De quelle vitesse de vent a besoin une éolienne pour fonctionner? Cela créera-t-il de l'emploi. Ou encore quelles seront les retombées économiques pour la commune?

Personne, au sein de l'assemblée ne s'est opposé publiquement au projet. Dans un autre registre, un habitant joyeusement opportuniste a demandé si la présence d'éoliennes pourrait soulager le trafic d'avion militaire jugé trop important au-dessus du village. Seule voix sceptique de la soirée: un citoyen a attiré l'attention sur le fait que Misery risquerait de se retrouver coincé entre une rangée d'éoliennes et une ligne à très haute tension. SJ

## MISERY-COURTION - PROJET DE PARC ÉOLIEN



## LES PROMESSES DE LA PLAINE

**Question à six sous:** combien la Suisse compte-t-elle d'éoliennes? Seulement 32, dont aucune à Fribourg. Un bagatelle face à des pays comme l'Allemagne, le Danemark ou encore l'Espagne. Presque normal tant les terres helvétiques ne sont pas les plus adaptées à ce genre d'énergie renouvelable. Ces limites n'empêchent pourtant pas les projets de parcs éoliens de fourmiller un peu partout en Suisse. Le canton de Fribourg n'échappe pas à la mode. Pour l'heure, le projet le plus abouti est celui du Schwyberg. «Si ce parc-là ne se réalise pas, je pense alors qu'aucun autre n'a de chances d'aboutir, tant le Schwyberg réunit les meilleures conditions», estime Jean-Michel Bonvin, directeur de la société Greenwatt à l'origine du projet singinois.

Outre le Schwyberg, Greenwatt a des plans sur les crêtes des Paccots et du Cousimbert et un projet très embryonnaire aux Merlas, sur les hauts d'Estavannens. Citons encore en vrac d'autres timides approches de différents promoteurs du côté de Bellegarde et de l'Euschelpass. Comme la société En-

nova, Greenwatt tente aussi de draguer des communes du Plateau fribourgeois. Elle entend actuellement des démarches dans toute la frange ouest du canton, de la Veveyse et du Sud glânois jusqu'au Lac, notamment autour de Romont-La Folliaz. La plaine serait-elle en train de devenir un nouvel eldorado pour les éoliennes? «Avec le développement de la technique, la plaine offre aujourd'hui un bon potentiel. C'est pour cela que nous réévaluons actuellement notre inventaire de 2008 des sites cantonaux favorables à l'énergie éolienne. Des sites qui étaient jusqu'alors concentrés dans les Préalpes», explique Serge Boschung, chef du Service cantonal de l'énergie. Au vu de la lenteur des procédures, croit-il vraiment en la réalisation de parcs éoliens dans le canton de Fribourg? «Si nous voulons sortir du nucléaire, il faut bien trouver une alternative. Et l'énergie éolienne fait partie des solutions, même si elle provoque pas mal de résistances. Le problème, c'est qu'une éolienne enterrée ne produit pas de courant...» sourit-il. SJ